



SAINT—? LES CLAYES-SOUS-BOIS

Dix dispositifs d'alarme pour les agents municipaux isolés

Un nettoyage tôt le matin, des archives à classer, un équipement à ouvrir ou à fermer, une intervention technique à réaliser... Les agents municipaux peuvent parfois se retrouver tout seuls sur leur lieu de travail. Cette situation peut poser problème en cas d'urgence.

Pour éviter ce cas de figure, la Ville des Clayes-sous-Bois s'est équipée de dispositifs d'alarme pour travailleurs isolés (DATI) depuis septembre 2025.

L'objectif est simple : donner l'alerte rapidement et être aidé sans perdre de temps si un problème survient.

On peut appuyer sur un bouton SOS

Le principe ? Le DATI est un petit équipement individuel qui permet d'appuyer sur un bouton SOS en cas de problème. Il peut également se déclencher automatiquement en cas de chute ou d'immobilité prolongée. Derrière, une plateforme de télésurveillance reçoit l'alerte, essaie de contacter

l'agent et, si besoin, prévient les secours et la collectivité. La Ville dispose de dix DATI, utilisés de deux manières différentes. Certains sont attribués nominativement. D'autres sont mis à la disposition de tout agent en situation de travail isolé qui en fait la demande. Les points de collecte se situent à l'accueil de la mairie, au centre technique municipal, dans les locaux de la cuisine centrale, mais aussi dans les bureaux du nettoyage et au sein du service des installations sportives. ■

